



Paris, le vendredi 6 décembre 2002

Circulaire : Pas de référence

Objet : Organisation d'une compétition par l'Association Apogée afin d'identifier, de récompenser et de diffuser les meilleures pratiques en matière de management immobilier

Madame, Monsieur le Directeur,

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le 13 mai 2003, une compétition sera organisée par l'Association Apogée afin d'identifier, de récompenser et de diffuser les meilleures pratiques en matière de management immobilier.

Cette compétition se déroule avec la participation de fédérations : CNAB, FNAIM, FSIF, FNPC, l'Union sociale pour l'habitat, l'UNPI et avec le soutien de l'ADEME, de l'ANAH, de l'Agence Qualité Construction, d'Habitat-Formation, et du Plan Construction Architecture.

L'Ucanss proposera dans le cadre des Grands Prix du Management Immobilier 2003, les meilleurs projets développés dans les organismes de Sécurité sociale, afin de permettre à l'Institution d'être représentée parmi les organismes propriétaires ou gestionnaires de patrimoine immobilier (HLM, SEM, investisseurs institutionnels, administrations, collectivités territoriales, entreprises privées, hôpitaux, universités, hôtels,...).

Les thèmes suivants pourront être abordés :

- Ressources humaines.
- Maintenance, amélioration, réhabilitation.
- Environnement et développement durable.
- Démarche qualité : construction, gestion, communication.
- Nouvelles technologies : construction, gestion, commercialisation.

Meilleur projet de fin d'études d'un élève de l'enseignement supérieur. La date limite de remise des dossiers à l'Association Apogée est le 28 février 2003.

Les organismes qui souhaiteraient participer à cette manifestation sont invités à contacter la Direction de l'expertise immobilière qui leur retournera un dossier de participation et leur apportera toutes informations complémentaires.